about:blank

RILLIEUX-LA-PAPE SOLIDARITÉ

Ils ont créé une association pour mieux accompagner les migrants

Depuis l'accueil de sa première famille en 2016, Migrants Accueil Accompagnement Rillieux Solidarité (Maars) a fait du chemin.

L'association rilliarde a été créée le 7 novembre 2016 à la suite de l'appel du pape François : « Une paroisse, une famille ! ». Son rôle ? Accueillir et accompagner toute famille migrante réfugiée ou en attente d'asile dans leurs démarches administratives, de recherches de logement, d'emploi, d'apprentissage de la langue et tout ce qui peut contribuer à leur insertion. L'association compte 70 adhérents.

L'association a accueilli sa première famille le 24 décembre 2016 : deux parents et deux jeunes filles syriennes originaires de la région de Damas. Après plusieurs recherches de logements infructueuses sur Rillieux, les bénévoles ont trouvé une location sur la commune de Sathonay-Camp. L'association a ensuite œuvré pour équiper le logement et permettre à la famille de vivre décemment. Depuis un an, la famille a trouvé un logement sur Caluire grâce à l'association Forum réfugié. « Le papa a trouvé du travail comme carreleur en CDI et la maman, qui était professeur d'anglais, donne des cours bénévolement dans une école », explique Pierre-Jean Proton, secrétaire de l'association. Une fois l'appartement libre, une famille irakienne a pris le relais. « Ils ont vécu des choses difficiles et à cause de Daesch, ils ont tout perdu. » Au total, ils sont quatre : les deux parents et deux fils de 28 et 29 ans. Ils ont rejoint leur fils aîné, arrivé en octobre 2015 avec le cardinal Barbarin. « Le plus difficile, c'est la communication », confirme Marie-Hélène Lafay, adhérente chargée de la communication et du français. Plusieurs fois par semaine, cette dernière leur rend visite pour discuter et faciliter leur apprentissage du français grâce à des cours prodigués par l'Offi (Office français de l'immigration et de l'intégration). « L'idée de l'association c'est de les aider à les mettre sur les rails pour qu'ils soient indépendants et autonomes », complète le secrétaire. Et d'ajouter : « L'appartement est financé par l'association mais la famille verse aussi 15 % de ce qu'ils touchent. C'est important qu'ils participent. »

■ **Noël et Marie-Hélène Lafay, Geneviève Mochy et Pierre-Jean Proton.** Photo Laetitia LE GLOANNE

Un concert solidaire

Ce dimanche 7 octobre, le groupe Bab Assalam ("les porteurs de paix") se produira à l'église Saint-Pierre-Chanel. Il est composé de trois musiciens, Khaled et Mohanad Aljaramani, Syriens et Raphaël Vuillard, Français. Un trio né à Alep en 2007 quand le jeune Français, clarinettiste de formation classique, rencontre Khaled Aljaramani, légende de l'oud dans tout le Moyen-Orient. Pendant 1 heure, le trio raconte son parcours et son histoire, de l'occident à l'orient soufi, de Damas à Lyon, où Khaled, exilé, bénéficie de l'asile politique. Un parcours de vie difficile que les musiciens veulent raconter pour parler de l'errance imposée aux exilés avec des musiques et des chants de Syrie. Dimanche, ils se produiront gratuitement, en soutien à l'association Maars. Les bénéfices permettront de poursuivre le financement de l'appartement de Sathonay-Camp et les charges courantes.

■ **Raphaël Vuillard, Khaled et Mohanad Aljaramani.** Photo DR

PRATIQUE Ce dimanche 7 octobre à 16 heures, à l'église Saint-Pierre-Chanel, 18 bis, avenue de l'Europe. Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations au 06.12.77.29.02.

De notre correspondante, Lætitia LE GLOANNE

PRATIQUE L'association recherche un traducteur/interprète pour faciliter la communication avec la famille. Adhésion : 10 € par an.

C'EST LA RENTRÉE

-10% de remise

Votre journal et ses suppléments livrés chez vous tôt le matin, dimanches et jours fériés compris*
+ un agenda 2019
+ accès offert à l'édition numérique leprogres.fr

L'abonnement sans hésitation !

Coupon d'abonnement à retourner avec votre règlement, sous pli affranchi à
LE PROGRÈS ABONNEMENTS - 69284 LYON CEDEX 02

❑ OUI, je m'abonne au Progrès par portage matinal* et je bénéficie de l'offre* + un agenda 2019 + un accès gratuit à leprogres.fr (accès réservé aux particuliers pour un abonnement 7 jours/7)

Du lundi au samedi — Édition Haute-Loire : nous consulter
❑ 12 mois (312 journaux) + votre agenda 2019 = 280,80 € au lieu de 312 € — REN1

7 jours sur 7
incluant TV Magazine + Version Femina + accès offert à l'édition* LE PROGRÈS
❑ 12 mois (364 journaux) + votre agenda 2019 = 351,00 € au lieu de 390 €

Mes coordonnées : ❑ Mme ❑ M.
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : E-mail : @
❑ Je souhaite recevoir les communications du Progrès par mail.

Mon règlement :
❑ Chèque bancaire à l'ordre de « GROUPE PROGRÈS SA »
❑ CB N°
Expire à fin : N° de cryptogramme CB : (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature :

*Offre soumise à conditions - Valable en France métropolitaine jusqu'au 15/12/2018. Accès web offert pour un abonnement 7/7, réservé aux particuliers. Portage matinal sous réserve d'un service de portage en place. Livraison de l'agenda sous 6 à 8 semaines après le démarrage de l'abonnement, sous réserve d'un numéro de téléphone valide pour l'envoi, visuel non contractuel. L'utilisation et le traitement de vos données personnelles sont conformes aux normes RGPD en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, en vous adressant au Progrès. Vos données personnelles (nom, prénom, adresse et téléphone) sont conservées à des fins de communication par Le Progrès pendant 3 ans maximum après la cessation de votre abonnement, elles seront uniquement transmises à notre prestataire pour l'envoi du cadeau, dans ce cadre elles seront conservées 12 mois pour la gestion des réclamations.
Ne peut pas être utilisé pour un réabonnement ou une prolongation d'abonnement en cours (même nom et adresse)

LE PROGRÈS La Tribune | les dépêches

1 sur 1 05/10/2018 à 08:20